boisnica que France

NOTICE DE MONTAGE ATTELAGE

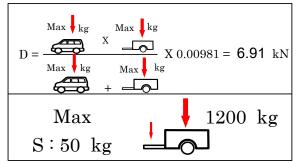
FORD FOCUS 3 ET 5 PORTES

N° CE : e11*94/20*1360*00



BOISNIER SAS

REF.: 05170



FORD FOCUS 3 ET 5 PORTES

REF.: 05170 Démontage pare chocs : Trous à réaliser :

OUI NON

Découpe :

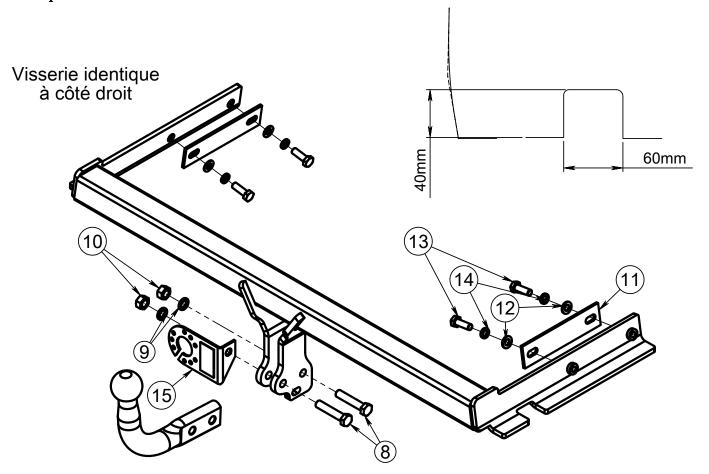
OUI Découpe visible : | OUI

- Démonter le pare-chocs (4 clips dessus, 2 vis + 2 écrous dans chaque passage d'aile).
- Débrancher les 2 feux situés dans le pare chocs.
- Déposer le renfort de pare chocs (2x3 écrous) (ne sera pas remonté).
- Déboiter le silentbloc du silencieux.
- Désserrer la tôle de protection du silencieux.
- Enlever les 2 bouchons plastique sur chaque longeron au niveau des fixations.
- Présenter la ferrure dans les longerons et solidariser avec les contreplaques et la visserie fournie conformement au schéma ci dessous.
- Bloquer toute la visserie (voir tableau des couples de serrage). Nota: L'axe de la boule ne doit pas se situer à noins de 350mm du sol.
- Pratiquer la découpe dans le pare-chocs (voir schéma).

SCHEMA DECOUPE PARE-CHOCS

Vue de face Vue de côté

- Remettre en place les différents éléments.



VISSERIE : Ø	8	10	12	14	16
Couple de C.L.8.8	2.3	4.5	8.0	13.0	19.0
serrage (daN.m) C.L.10.9	3.2	6.5	11.0	17.5	27



FORD FOCUS 3 ET 5 PORTES

REF.: 05170

Schéma	Rep.	Qté.	DESIGNATION	CODE
OF THE ST	6	1	ROTULE COL DE CYGNE	001020
	8	2	vis DIN 931 M12x60 zn	700.00.12060
	9	4	vis EF DIN 933 M10x30 zn	700.03.10030
	10	2	rondelle GROWER M12 DIN128A zn	700.20.12
	11	2	écrou H DIN 934 M12	700.22.12
	12	2	CONTRE PLAQUE 40x170	
0	13	4	rondelle 10,5x20x2 DIN125A	700.34.10520020
	14	4	rondelle GROWER M10 DIN128A zn	700.20.10
	15	1	Prise pliée	PRISE PLIEE

DOCUMENT A CONSERVER

POSE: INFORMATIONS GENERALES

- Nous vous conseillons vivement de lire attentivement le manuel d'utilisation de votre véhicule, sur le sujet, et la notice de montage de la ferrure d'attelage, puis de repérer les différents points de fixation avant d'entreprendre la pose.
- Sur une coque de véhicule des écarts de montage ou de soudage étant courants, il est nécessaire de présenter l'attelage sous le véhicule avant d'effectuer le perçage des trous de fixation, éventuels.
- Le constructeur pouvant modifier un véhicule en cours d'année, nous avertir en cas d'impossibilité de montage.
- Afin d'obtenir des liaisons correctes entre le véhicule et sa ferrure d'attelage, il importe d'éliminer correctement les diverses surépaisseurs (mastics, cire, etc...) pouvant se trouver sur les surfaces concernées. Si nécessaire, protéger avec un produit antirouille les surfaces métalliques découvertes.
- Dans le cas ou (le/les) anneaux de remorquage sont à supprimer, le remorquage se fera naturellement et avantageusement avec la ferrure d'attelage.
- Branchement électrique, 1 schéma de cablage est joint au faisceau standard livré avec la ferrure.
- Pour les véhicule équipés d'un ordinateur de bord ou d'une centrale électronique de contrôle, avec ou sans système SYP (synthèse parole), consulter et respecter la notice spécifique contenue dans le manuel d'entretien du véhicule, à défaut se procurer cette notice auprès du concessionnaire.

RECOMMANDATIONS GENERALES D'UTILISATION:

- INDICATIONS PORTEES SUR LA PLAQUE CONSTRUCTEUR :

- S = Charge **MAXIMUM VERTICALE** sur la rotule de l'attelage, autorisée par le constructeur du véhicule.
- $\sqrt[b]{}$ = Charge tractable **MAXIMUM** autorisée, pour le type de véhicule le plus puissant de la gamme.
- Pour connaître le poids tractable MAXI. autorisé pour votre véhicule, consulter votre carte grise.
- PTR (Poids Total Roulant) moins PTC (Poids Total en Charge) donne le poids de la remorque en charge (Poids tractable maxi).
- A 50 X : Classification européenne de ce type d'attelage
- e2 : Pays d'homologation 2 = FRANCE
- D : Charge d'essai d'homologation.
- CE: N° d'homologation européenne.
-: Date de fabrication.

- VISSERIE:

Resserrer toute la visserie après 500 kms de traction.

NOTA : le poids réel de la remorque attelée derrière un véhicule ne peut dépasser de plus de 30 % le poids réel de celui-ci (article R 54.1).

-UTILISATION EN TOUT TERRAIN:

Dans ce cas d'utilisation, la charge tractable maxi doit être diminuée de 50 % en adoptant une conduite la plus souple possible et en limitant la vitesse suivant la configuration du terrain à un maximum de 30 km/h.

- GARANTIE:

Nos ferrures d'attelage sont garanties 2 ans (à partir de la date de montage d'origine et condition de montage et d'utilisation correcte).